

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

LA LIBERTÉ

Imprimeur et Rédacteur
Agence de publicité
HAASSTREIN ET TOELKE

ABONNEMENTS	
Année	12 —
Six mois	6 —
Trois mois	3 —
Un an	12 —

PREMIER PRIX D'INSERTION	
Années	15 cent.
Mois	20 —
Quinzaine	10 —
Journal	5 —

U. L. X. + U. V. X.

Journal politique, religieux, social

S. Vincent Ferrier

Nouvelles du jour

L'administration des mines de Courrières a essuyé, hier mardi, un feu croisé à la Chambre française.

M. Basly, député socialiste, maire de Lens, ancien ouvrier mineur, ancien cabaretier, a interpellé le gouvernement en homme qui sait la mine et les mineurs. Il n'a pas hésité à prononcer que les responsabilités de la catastrophe étaient toutes du côté de la Compagnie.

On est d'accord pour dire que l'incendie de la mine a éclaté non pas dans les masses de charbon, mais dans des tas de bois, que, selon M. Basly, l'administration a négligé de faire remonter. Mais le bois ne s'allume pas tout seul, et M. Basly a oublié volontairement la négligence de l'ouvrier qui est la cause initiale de l'incendie.

M. Basly a eu un peu plus raison lorsqu'il a signalé que la Compagnie ne s'est pas assez inquiétée de l'hygiène et de la sécurité des mineurs. Il lui reproche d'avoir cru trop facilement qu'il n'y avait plus de mineurs survivants, d'avoir surtout songé aux intérêts des actionnaires en luttant contre l'incendie par tous les moyens possibles, en bouchant, par exemple, un puits pour supprimer un appel d'air, sans se préoccuper s'il y avait des mineurs au fond de ce puits.

M. Lasies et M. Millevoye, nationalistes, se sont associés aux critiques de M. Basly, disant que la Compagnie a voulu sauver la mine avant les mineurs ; mais ils ont étendu les responsabilités à l'Etat, qui n'exerce qu'un contrôle inefficace.

M. Bouvier, socialiste révolutionnaire de Montcauc les-Mines, ancien ouvrier mineur aussi, a renchéri sur les accusations d'égoïsme et d'imprévoyance adressées à la Compagnie et sur le manque de contrôle de l'Etat. Il a terminé par le dépôt d'un ordre du jour demandant que, après l'enquête, la concession minière fût retirée à la Compagnie et que la mine fût exploitée par l'Etat, s'il était reconnu que la catastrophe est imputable à l'administration.

M. Barthou, ministre des travaux publics, qui revenait d'avoir accompli à Courrières un voyage officiel plein d'ostentation, n'a pu que dire, en un long discours, que l'enquête qui se faisait établissait les responsabilités. Mais il a dû reconnaître que la Compagnie n'avait pas fait tout le nécessaire pour la sécurité des mineurs. Il n'en a pas moins défendu les contrôleurs de l'Etat, les mettant hors de cause.

Le zèle de M. Barthou à couvrir ses subordonnés est louable, mais il implique une contradiction. Les Compagnies qui augmentent leurs gains au mépris de la vie des mineurs sont coupables ; mais l'Etat qui les laisse faire ne l'est guère moins.

M. Barthou a relevé que les ingénieurs, dont il a loué le dévouement dans les opérations de sauvetage, ont eu le tort de croire trop tôt qu'il ne pouvait plus y avoir d'ouvriers vivants dans la mine. Il leur a opposé les paroles du délégué Simon avertissant qu'il y avait encore des survivants. Mais personne n'a ajouté foi d'abord aux paroles du délégué Simon, pas plus les ouvriers que les patrons et les ingénieurs. Le prophète Simon n'a trouvé que des incroyables et c'est une nouvelle fatalité à ajouter à la première.

Au nom du ministère, M. Barthou a déclaré qu'il acceptait un ordre du jour disant la Chambre confiante dans le gouvernement pour rechercher toutes les responsabilités.

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité de 542 votants.

Espérons que, de l'enquête, il sortira une amélioration du sort des mineurs.

L'Observatore romano publie une Lettre du Pape sur les règles à suivre dans les séminaires pour l'étude de la Sainte Ecriture. Ces règles sont groupées en dix-huit articles. Pie X affirme la nécessité urgente de donner aux études bibliques une attention plus grande qu'autrefois. Surtout par rapport au Nouveau Testament, les professeurs d'exégèse doivent considérer, dans leur enseignement, les besoins pratiques de la prédication. Ils doivent suivre avec soin la bonne tradition tout en tenant compte des études et des découvertes les plus récentes ; ils doivent se garder des opinions et des commentaires de novateurs téméraires. Le cours d'Ecriture Sainte doit embrasser toutes les années de séminaire.

Dans la séance du Reichstag du 15 janvier 1906, le ministre de la guerre allemand avait lu à la tribune du Reichstag une déclaration sur la question du duel dont les termes avaient été arrêtés entre lui et le chancelier de l'Empire, et qui se terminait ainsi : « Tant que le duel continuera d'être considéré dans une large partie de l'opinion comme un moyen d'obtenir réparation d'un outrage, le corps d'officiers de l'armée allemande ne pourra tolérer dans ses rangs quoiconque ne serait pas prêt à mettre la main à l'épée pour venger son honneur. »

Dans tous les milieux affranchis du préjugé du duel et où l'on a la notion des véritables lois de l'honneur et de la morale, les paroles officielles soulevèrent une énergique protestation. Et comme elles constituaient un défi au Reichstag, qui depuis dix ans lutte pour déraciner le duel des mœurs de l'armée, le Centre y a immédiatement répondu en prenant une posture d'opposition aux demandes de crédit du gouvernement pour les pensions des anciens officiers.

Les débats sur le budget militaire étant venus à l'ordre du jour du Reichstag, le gouvernement a senti qu'il fallait y aller d'un mea culpa pour prévenir une manifestation du Parlement. Le ministre de la guerre a donc lu une nouvelle déclaration, toujours au nom du Chancelier de l'Empire, disant qu'on s'était mépris sur la portée de ses précédentes paroles, et qu'il restait entendu que les tribunaux d'honneur institués par ordonnance impériale pour prévenir les duels entre officiers continuaient d'exercer leur mission et que pareillement la volonté absolue de l'empereur restait qu'aucun aspirant officier ne fût tenu à faire une déclaration sur la question du duel pour pouvoir être promu.

En prenant acte de ces paroles, le député Roeren, du Centre, a exprimé le regret qu'en faisant sa déclaration si tranchante d'il y a trois mois, le gouvernement se soit mis dans une extrême difficulté de se rétracter et qu'aujourd'hui, il doive se borner à une atténuation qui ne saurait contenter pleinement le Reichstag. Néanmoins le Centre considérait la nouvelle déclaration du ministre de la guerre comme une rétractation tacite et il espérait bien que l'attitude des autorités militaires à l'égard du duel fournirait désormais un désaveu explicite de l'attitude précédente du gouvernement.

On annonce comme imminente la démission de M. de Holstein, directeur du service politique au ministère des affaires étrangères allemand.

M. de Holstein passe pour l'instigateur de la politique qui a provoqué la confé-

rence d'Algésiras. La campagne marocaine ayant assez mal tourné pour l'Allemagne, M. de Holstein est la première victime offerte sur l'autel de la diplomatie.

Le chef de la Direction scolaire de Lodz, en Pologne russe, vient de communiquer par une circulaire adressée à tous les instituteurs du pays, que dorénavant l'enseignement primaire pourra se donner en polonais. Cette nouvelle a produit dans les milieux polonais une grande et joyeuse émotion.

C'est un beau succès que peuvent enregistrer les Polonais, en même temps qu'une mesure très sage et très habile de la part de la Russie. Les relations entre Russes et Polonais en seront certainement moins tendues.

La Koelnische Volkszeitung profite de ce fait pour rappeler à la Prusse qu'elle devrait en faire autant.

Le journal catholique de Cologne fait remarquer que, avec sa politique de nationalisation à outrance et les mesures oppressives qu'elle a prises contre la langue polonaise, la Prusse constitue un cas isolé aujourd'hui en Europe.

Caveant consules ! Il est temps encore de revenir à une politique plus humaine, mais il est grand temps.

La presse officielle de l'empire garde le silence le plus absolu sur le succès des Polonais ; un seul journal l'a annoncé, à Berlin.

Hors de la Tour !

C'est le cri que vient de jeter en Allemagne le Dr Jules Bachem, de Cologne, dans les Historisch-politische Blätter de Munich, l'ancienne et célèbre revue fondée par le grand Goerres. Le Dr Bachem est le cousin du Dr Charles Bachem du Centre, député de Cologne au Reichstag et au Landtag. Bien qu'il ne soit pas député, il passe pour un des chefs du Centre. Il est, pour ainsi dire, le conseiller du parti et sa parole est souvent décisive.

Ces quelques détails étaient nécessaires pour apprécier la valeur de l'article précité et qui a pour titre : *Wir müssen aus dem Thurm heraus !* La Tour, c'est le Centre. Cette Tour c'est celle qui, depuis plus de trente ans se dresse inébranlable au milieu des assauts de l'extérieur et des conflits d'intérêts à l'intérieur. Il semblerait donc à première vue que le cri lancé de sortir d'une forteresse qui a donné tant de preuves de sa solidité soit une hérésie politique. Et pourtant le Dr Bachem croit que la mesure est nécessaire devant la nouvelle situation politique de l'Empire.

Le Centre, dit-il, a été constitué à l'époque du grand conflit politico-religieux qu'on a appelé le *kulturkampf*. La bataille se livrait sur le terrain politique et religieux, il est évident que la résistance devait se faire sur les mêmes positions. Mais le Centre n'a pas été un groupe exclusivement politico-religieux. A l'époque de sa fondation, ses membres étaient tous des députés catholiques, ce qui est facile à comprendre, puisque le *kulturkampf* était dirigé avant tout contre le catholicisme. Mais, même alors, il n'était pas un groupe strictement confessionnel. Ses fondateurs ne voulurent jamais qu'il ait ce caractère exclusif et ils le manifestèrent tant par l'appellation du parti que par l'élaboration du programme qui ne contenait rien qui pût empêcher l'accession des non catholiques. De fait, au groupe du Centre appartiennent des membres d'autres confessions chrétiennes, des personnages de premier ordre comme le baron de Gerlach, le Dr Rivet et le Dr Niepod. Il n'est pas douteux que

l'adhésion au Centre de députés protestants a beaucoup contribué à changer l'opinion publique et à faire prononcer par le député von Meyer-Arnswalde la phrase suivante : « Mes amis et moi, nous sommes rassasiés du *kulturkampf*. »

Si le Centre avait été un parti exclusivement confessionnel, il n'aurait pas obtenu l'influence dont il jouit. Ce fait a été reconnu par ses fondateurs, par ses adversaires, Bismark en particulier, qui a toujours cherché à le dépendre comme un groupe confessionnel qu'il fallait chasser du Parlement. Personne ne s'est plus opposé à ces efforts que le célèbre Windthorst ; il avait deviné le danger de laisser vivre une pareille légende politique.

Le Dr Bachem observe avec satisfaction que les hommes les plus distingués du Centre sont toujours restés fidèles à l'idée de Windthorst.

Et le Centre a montré par des faits qu'il ne s'agit pas ici de déclarations inspirées seulement par des raisons d'opportunité. Au Reichstag, il a porté son attention sur toutes les questions qui intéressent l'empire ; il s'est attaché spécialement à suivre la politique financière et sociale de l'empire. Rien n'a été fait au Reichstag sans son concours. Un de ses pires adversaires, le baron Kardorff, chef des conservateurs-libéraux, le reconnaissait un jour, lorsqu'il disait que le Centre fait de la « politique nationale ».

Néanmoins, le Centre est l'objet, à l'heure actuelle, d'attaques répétées. Les postulats politico-religieux qu'il défend rencontrent plus de difficultés qu'autrefois ; on l'accuse de plus belle d'être un parti confessionnel et on cherche ainsi à saper son influence et à neutraliser son action.

Le Dr Bachem croit dès lors qu'il faut songer à sortir de la tour ; non pas, il est vrai, pour renoncer à la vieille et forte position de défense acquise au prix de tant d'efforts ; on ne rend aucun service à la paix religieuse, en restant inertes et désarmés ; mais il faut rechercher une plus grande liberté d'action et prendre position dans tous les problèmes de l'heure présente et avec tous les moyens que les circonstances mettent à notre disposition. Si le Centre est un vrai parti politique, il doit avoir conscience de ce qu'il est et se montrer partout comme tel. Plus large sera le champ de son activité, plus rapidement disparaîtront les préjugés en cours contre lui.

Un moyen efficace devra déjà être employé aux prochaines élections. Il est absolument nécessaire de travailler au succès électoral de ces députés non catholiques, qui sont disposés à avoir et à garder des relations avec le Centre. Et même, selon le Dr Bachem, ce serait faire acte de bonne politique non seulement d'appuyer ces députés dans les circonscriptions de populations en majorité réformées, mais encore d'en porter un certain nombre là où le Centre pourrait peut-être à lui seul remporter la victoire. Les myopes, les timides se scandaliseront, dit M. Bachem, de sa proposition ; elle mérite pourtant la plus sérieuse considération. De ces députés, au point de vue politico-religieux, on ne doit exiger autre chose que ceci : ils s'opposent à toute restriction de la liberté religieuse ; ils reconnaissent sans réserves la parité civile et politique de la population catholique de l'Empire. De tels hommes, il y en a parmi les protestants ; il suffit de rappeler les chrétiens sociaux évangéliques. Pour l'instant, il leur est impossible d'obtenir un seul siège, grâce aux préjugés qui circulent contre eux ; mais ce serait un grand gain pour la vie publique si

les plus capables parmi eux pouvaient faire connaître leurs idées du haut de la tribune parlementaire. Et cela dépend du Centre.

Le Dr Bachem rappelle l'exemple du baron von Gerlach, élu dans l'arrondissement rhénan, en majorité catholique, de Sieg-Mülheim-Wipperfurth, et du Dr Bruel, ami de cœur de Windthorst et fidèle vétéran du Centre ; l'influence de ces personnages a contribué grandement, dans les milieux protestants, à détruire les préjugés qui existaient contre le Centre.

Voilà un point, conclut le Dr Bachem, d'importance vitale pour notre vie parlementaire et pour notre vie publique. Il faut éviter que le Centre ne tombe dans une splendeur isolée, qui l'empêcherait de remplir sa haute mission politique, religieuse et sociale.

Nous tenions à mettre nos lecteurs au courant de ce mouvement d'idées qui se dessine, mais il nous paraît encore prématuré de l'apprécier, alors surtout que les principaux cercles intéressés d'Allemagne n'ont pas encore exprimé leur sentiment à cet égard.

Revue suisse

Après la session fédérale. — Grand Conseil bernois. — Fin de législature. — Augmentation des traitements. — Motion Bauer. — Décapitation de M. Gobat.

A chaque jour suffit sa peine. La clôture de la session des Chambres fédérales fait déjà place à d'autres préoccupations. On ne songe plus guère à la toilette que fera M. Hochstrasser lorsqu'il se présentera au banquet de Lausanne. Du moment que M. Forrer lui donne carte blanche et même lui promet un sauf-conduit jusqu'à la salle du festin, le député de Willisau pourra dormir tranquille en attendant les fêtes du Simplon, sans être poursuivi par le cauchemar d'un travestissement antidémocratique. Quant à M. Manzoni, il ne lui arrivera plus de mettre des gants glacés dans les circonstances solennelles où il sera vu de M. Forrer, qui a décidément bon œil et bonne mémoire. Du reste, l'avocat des assises de Zurich, le défenseur des révolutionnaires de 1890, connaît plus d'un secret et il est homme à tirer parti de ses souvenirs.

L'interpellation Daurcourt aura une plus longue répercussion. Le bruit courait, hier, à Berne, que le gouvernement de la République française aurait fait demander, par son ambassadeur, des explications au Conseil fédéral. D'après l'Intelligenzblatt de Schaffhouse, qui a publié la première relation de la conférence Fisch, l'auditoire avait en l'impression que l'attaché du Département militaire exposait le plan de mobilisation tel qu'il avait été conçu en haut lieu. Bien plus, le journal schaffhouseois fut lui-même si frappé de l'impression de certains développements qu'il les élimina du compte-rendu de son reporter, en sorte que — chose rare — le journaliste fut plus discret que le colonel.

Il est de règle, depuis quelques années, que chaque session de l'assemblée fédérale soit suivie d'une session plus ou moins extraordinaire du Grand Conseil bernois. Les représentants de la presse passent ainsi, sans transition, du somptueux palais Auer au modeste Hôtel-de-Ville cantonal.

C'est la dernière session de la législature bernoise. Elle emprunte à cette circonstance une physionomie crépusculaire qui la rend intéressante. Chose invraisemblable, le principal tractandum de cette session in extremis est un projet de décret portant augmentation générale des traitements. Il en résultera, annuellement, un surcroît de dépenses de 250,000 francs.

Pour une fin de législature, ce n'est pas de la toute première opportunité. L'augmentation proposée se justifie, du reste, par les conditions nouvelles de l'existence. La vie a bien renchéri depuis trente ans. Les campagnards eux-mêmes savent que leurs produits se vendent à un prix toujours plus élevé. Néanmoins, l'augmentation des traitements est un singulier bouquet à offrir au

peuple, au moment où le Grand Conseil va déposer son mandat.

La discussion s'est ouverte hier, mardi, sur ce projet croustillant. Elle sera reprise aujourd'hui. L'entrée en matière est combattue par M. Durrenmatt. Cet orateur aurait voulu que le gouvernement présentât d'abord un projet de simplification administrative.

M. Durrenmatt sera, semble-t-il, à peu près seul de son avis. Les porte-voix les plus influents de la députation rurale, tels que M. Jenni, se prononcent pour l'acceptation.

Les fonctionnaires des trente districts étant appelés à s'asseoir aussi à la table du festin, les députés de la province paraissent gagnés à la cause de l'augmentation. La campagne serait donc d'accord avec la ville en ce point.

Cette entente manquait, lundi, à propos de la motion Bauer. Le député conservateur-catholique de la ville fédérale et un certain nombre de co-signataires de tous les partis urbains demandaient que les subventions de l'Etat à la construction des écoles secondaires ne fussent plus limitées au maximum de 5,000 francs.

Le chef des agrariens, M. Freiburghaus, s'est opposé énergiquement à l'adoption de cette motion, pour le motif que les villes en seraient les premières bénéficiaires et seraient induites à construire des palais luxueux.

On a fait remarquer à M. Freiburghaus qu'il avait mauvaise grâce de refuser aux villes cette juste compensation pour leurs grosses dépenses scolaires, lui qui venait d'obtenir une subvention cantonale pour la sucrerie d'Aarberg!

Il est à remarquer d'ailleurs que la ville fédérale paye, à elle seule, le tiers des impôts perçus par le canton. M. Alphonse Bauer avait toute sorte de bonnes raisons pour justifier sa motion et il les a bien fait valoir. Elle a été prise en considération par 61 voix contre 39.

Pendant que les législateurs délibèrent, le peuple bernois commence à se préoccuper des élections générales du 6 mai prochain. Il aura, ce jour-là, double besogne, puisqu'il élit encore, pour la première fois, les membres du gouvernement. Le parti radical travaille à la confirmation pure et simple du Conseil exécutif actuel, mais à la condition que les conseillers d'Etat qui sont à la tête du même département depuis huit ans se soumettront à une mutation. Ainsi le veut le nouvel article constitutionnel, auquel on donne ainsi une portée rétroactive. Cette interprétation obligera, en particulier, M. Gobat à quitter la direction de l'Instruction publique.

Cela ressemble à une décapitation. La victime est conduite au sacrifice avec assez peu de ménagements, malgré les fleurs dont on l'orne dans les assemblées publiques.

La grève du Pas-de-Calais

On compte 43,619 grévistes et 10,607 mineurs au travail.

Après enquête sur les actes de violence commis, plusieurs arrestations ont été opérées. Les grévistes mécontents manifestent bruyamment. Le service d'ordre a été renforcé en prévision de troubles.

A COURRIÈRES

M. Barthou dans la mine

M. Barthou, ministre des travaux publics, en tenue de mineur, est descendu dimanche dans le puits n° 2 des fosses de Courrières, en compagnie des ingénieurs Léon et Weiss.

Le voyage du ministre au fond des puits a été marqué par quelques incidents. Dès le début, le groupe ministériel a frôlé un certain nombre de cerceaux alignés sur des berlines... Ces cerceaux renfermaient les restes de onze mineurs dont les cadavres avaient été retrouvés le matin même.

Plus loin, la route est devenue étroite, et la voûte plus basse; il a fallu ramper sur les genoux. Brusquement un cri retentit, et un nuage de poussière s'éleva: un boulement s'est produit au-dessus de la tête du ministre, et un bloc lui est tombé sur l'épaule, mais M. Barthou rassure tout le monde en disant qu'il n'a pas été blessé. Le délégué mineur Urbain, qui vient d'arriver, fait passer le reste de la colonne en longeant les boissages, qu'il fait consoler.

Le groupe s'arrête alors: des cerceaux vides servent de sièges... Non loin de là se trouvent d'autres cadavres découverts le matin; un pompier pariaient les met en bière. Il est prudent de ne pas aller plus loin sans précautions; il faut se boucher les narines avec des tampons d'ouate; des cadavres encore sont là. Le ministre, qui marche en tête, recule d'horreur: un cadavre est couché sur le ventre, un autre est accroupi, un troisième est étendu sur le côté, une jambe repliée sous lui; leurs vêtements sont recouverts d'une épaisse couche de moisissure blanche...

Malgré les tampons d'ouate, une odeur infecte prend à la gorge, et cependant, dit l'ingénieur Weiss, à quelques pas de là l'odeur est encore plus insupportable; néanmoins, trois ingénieurs s'y trouvent depuis le matin, dirigeant les travaux...

Les visiteurs, écorchés, épouvantés, rebrousserent chemin.

La justification des ingénieurs

Le Temps publie un exposé détaillé des travaux de sauvetage opérés sur les ordres des ingénieurs de l'Etat — les ingénieurs de la mine avaient été désolés et simplement adjoints aux ingénieurs officiels.

La justification des ingénieurs peut se résumer ainsi:

« Au point de vue moral, nous avons estimé à certain moment — alors que tout le monde croyait qu'il n'y avait plus de survivants dans la mine — qu'il y avait de trop gros risques pour les ouvriers sauveteurs. « Au point de vue matériel, rien de ce que nous avons fait ne pouvait nuire aux survivants. Et ce que nous avons fait leur a été utile. »

Une commission d'enquête a été instituée pour tenir compte du sentiment de la population minière, qui accuse les ingénieurs de l'Etat de s'être préoccupés de sauver la mine plus que de sauver les mineurs.

Les secours

Dans la liste des offrandes reçues par Mgr l'évêque d'Arras pour les victimes de Courrières, nous relevons 1600 francs envoyés par le cardinal Mathieu de la part des cardinaux de Rome.

La souscription de la presse parisienne atteint 1,528,878 francs.

Guillaume II et les sauveteurs allemands

A l'occasion de l'entrée du 2^e régiment des hussards de Westphalie dans sa nouvelle

garnison de Crefeld, l'empereur s'est fait présenter les mineurs qui ont pris part aux travaux de sauvetage de Courrières et leur a exprimé, en termes chaleureux, ses remerciements et son admiration.

Vous avez prouvé, leur dit-il, qu'il existe quelque chose qui franchit les poteaux-frontières et unit les peuples entre eux, à quelque race qu'ils appartiennent. Ce quelque chose, c'est l'amour du prochain. Vous avez suivi les commandements de Notre Seigneur. Tour nous nous en sommes vivement réjouis. Nous vous remercions de votre esprit de sacrifice et surtout du mépris de la mort avec lequel vous êtes descendus sous la terre pour sauver des frères étrangers.

L'empereur a remis ensuite aux sauveteurs des décorations.

Les responsabilités socialistes

Le conseil national du parti socialiste, réuni à Paris, a voté un ordre du jour rappelant aux travailleurs « que non seulement leur liberté et leur bien être, mais leur vie même ne pourront être garantis que dans et par une Société maîtresse de ses mines et autres moyens de production. »

A ce propos, un journal belge fait les réflexions suivantes:

Le parti socialiste est puissant en France. C'est même un parti gouvernemental. Plusieurs socialistes ont été membres des cabinets français qui se sont succédés ces dernières années. M. Millerand était socialiste et ministre; M. Pelletan, ex-ministre de la marine, et le singulier ci-devant ministre de la guerre Barthe, ami du socialiste Rolles, ne se sentaient pas offensés par une Carmagnole; le nouveau cabinet compte encore un socialiste, M. Briand; M. Jaurès est un des chefs de la majorité du Bloc qui préside aux destinées de la France.

Qu'ont-ils fait, ces socialistes, depuis cinq ans, malgré la grande influence qu'ils possèdent sur et dans le gouvernement, qu'ont-ils fait pour l'ouvrier? Depuis cinq ans, ils mangent du moine et du curé, et ils ont la digestion pénible, ce qui les empêche de songer à autre chose.

Toutes leurs déclarations à propos de Courrières ne parviendront pas à dominer l'éloquence de ce fait.

La Bavière et le Saint-Siège

Rome, le 2 avril 1906.

L'interim du baron von Rothenhan, ministre de Prusse auprès du Saint-Siège, comme gérant de la légation de Bavière, n'a pas duré longtemps. Le gouvernement de Munich vient de nommer un successeur à son baron de Cetto. C'est le baron Georges-Ernoch von Guttenberg, actuellement ministre plénipotentiaire à Saint-Petersbourg.

Le nouveau représentant bavarois auprès du Vatican appartient à une des plus anciennes familles aristocratiques de la Franconie. Il est chevalier du Saint-Empire; il a 48 ans, et il connaît Rome, y ayant séjourné à deux reprises: de 1885 à 1889 comme attaché à la légation de Bavière auprès du Quirinal, et de 1893 à 1896 comme conseiller de la même légation. De 1889 à 1893, il fonctionna comme conseiller de légation à Saint-Petersbourg, où il revint en 1903 comme ministre, après avoir été sept ans à Berlin comme 1^{er} secrétaire et conseiller de légation de l'ambassade que la Bavière, pour marquer son droit de souveraineté et d'égalité, entretient auprès de la cour de Prusse. On le dit très aimable. Son père était membre de la Chambre bavaroise des seigneurs et commandeur du Chapitre de l'Ordre de Saint-Georges; sa mère, encore vivante, est née princesse Thurn und Taxis.

Le baron Georges von Guttenberg est capitaine dans la cavalerie bavaroise et vieux garçon.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les candidats au martyre

Le Saint-Père a nommé vicaire apostolique de Zaabar méridional, au lieu de Mgr Spier, qui a obtenu l'année dernière la palme du martyre, un autre Bénédictin du couvent de Sainte Odile en Bavière: le père Thomas Spreiter, né à Ratisbonne le 28 décembre 1805, qui, depuis 1900, se trouve dans les Missions de l'Afrique allemande et exerceit déjà les fonctions de vicaire.

Mgr Spreiter est le fils d'un boulanger.

Le nouveau cardinal brésilien

Le cardinal-archevêque de Rio-de-Janeiro, Mgr Daubquerque-Cavalanti, premier cardinal créé en décembre dernier pour l'Amérique latine, est arrivé à Rio dimanche. Il a été reçu sur le quai de Pharoux par les ministres et le général commandant la maison militaire du président de la République. Malgré la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la voiture du président a été mise à sa disposition.

Le cardinal, en débarquant, a serré dans ses bras longuement le baron Rio Branco, ministre des affaires étrangères. Le cardinal a été acclamé jusqu'à la résidence. Les rues sont pavloisées.

La séparation en France

Les dames de France ont porté au Pape 40,000 pétitions « pour la résistance ».

Pronostics

M. Clémenceau, ministre français de l'Intérieur, a demandé aux préfets les résultats d'une enquête générale sur les éventualités des élections législatives du 6 mai prochain. Les réponses déclarent que l'opposition gagnera dix sièges: à savoir qu'elle l'emportera dans 25 circonscriptions nouvelles, mais qu'elle sera battue dans 15 existantes. Par contre, disent les mêmes rapports, les socialistes n'ont gagné que 60 sièges sur les radicaux. De sorte qu'à la prochaine Chambre, légitimerait 120 députés socialistes unifiés.

Les maisons populaires à Rome

Les maisons populaires qu'on va construire aux alentours de Rome de par l'initiative de l'Institut des maisons populaires et dont la première va s'achever, sur la route Flaminia (en sortant de la Piazza del Popolo) ne doivent pas être confondues avec les maisons ouvrières.

L'édifice dont hier on a posé solennellement la couverture, est un grand bâtiment à quatre étages et deux grands escaliers; plusieurs corridors dégagent quarante appartements d'une, deux, trois ou quatre chambres chacun, de grandeur moyenne, dont le prix variera de 5 à 6 francs par mois (en ville, il faut en payer 10 et 15!). Quand seront bâties les deux autres maisons à côté, les trois bâtiments auront deux cours spacieuses avec les lavoirs communs et un peu de vert.

De l'Institut des maisons populaires fut partie des personnalités de toute couleur.

Malheureusement, l'Institut ne dispose pas de fonds suffisants pour commencer des travaux de bâtisse sur un plus grand pied.

Les élections russes

Le Palais de la Douma, à Saint-Petersbourg, est fort bien installé. On a agencé un système de votation, dans la salle des séances, qui est le nec plus ultra du genre. Saint-Petersbourg n'aura rien à envier à Washington. Chacun des députés aura devant lui trois boutons électriques; selon qu'il posera l'un ou l'autre, un tableau, installé derrière le président, indiquera

que le vote fut « oui », « non » ou « je m'abstiens ».

Les députés russes auront un libre parcours et une indemnité de dix roubles par jour; aussi les commerçants de Saint-Petersbourg se réjouissent-ils: ils escomptent la... « note parlementaire ».

Cosa d'Italia

M. Nasi, l'ex-ministre italien accusé de malversations et en fuite, a été élu député de Trapani (Sicile), par 3263 voix sur 3270 électeurs.

Les électeurs de M. Nasi tiennent leur député pour un martyr. Il incarne, pour eux, la Sicile persécutée par le Nord.

La grève des mineurs américains

Indianapolis 3.

Les compagnies des mines de charbon bitumineux, qui occupent environ 100,000 ouvriers, ont établi une nouvelle échelle de salaires, de sorte que toute crainte de grève paraît écartée.

Echos de partout

A TRUISME SOCIALISTE

L'Aventure de Bologno rapporte ce jour trait de désintéressement socialiste:

« Sarzana a eu lieu un procès à charge du chef socialiste Mazzantini, poursuivi pour outrage au maire de la Spezia, commis au cours d'une séance du Conseil communal.

Le tribunal a condamné Mazzantini à une amende de 300 francs et aux dépens, en lui accordant toutefois le bénéfice du sursis.

Mazzantini est connu à la Spezia pour l'enthousiasme avec lequel il s'agit en faveur du député socialiste Ferri, rédacteur en chef de l'Avanti, lui fournissant des documents et des témoignages lors des plaidoiries déposées contre Ferri par trente-cinq officiers de marine et par le député Bettolo.

Pour cette activité intelligente, Mazzantini reçut les protestations d'amitié les plus chaleureuses du député socialiste Ferri.

Où, le pauvre homme, se voyant devant la perspective d'une condamnation à la prison pour ses attaques contre le maire, s'est souvenu des promesses du grand citoyen; il lui a écrit pour le prier de bien vouloir prendre en mains sa défense.

Voici la précieuse réponse qu'il a reçue: Rome, 5 février 1906.

« Excellent Mazzantini,

« Pour que je puisse me rendre à Sarzana à l'effet d'y prendre votre défense, il faut:

« 1° Que j'aie copie des pièces du procès, afin de voir ce qu'est la cause et si je puis accepter;

« 2° Que, avec ces pièces, vous m'envoyiez cinq cents francs qui resteront mes honoraires si la cause est défendue par moi; si je ne puis accepter, il restera cent francs entre mes mains « pour le temps que j'aurai donné à l'étude de la cause.

« En toute hâte
Votre
ERICO FERRI. »

Qu'en dit l'Avanture?

A COUP DE DOLLARS

Un Club new-yorkais, le « Roosevelt Home », vient d'acquiescer pour la somme de 60,000 dollars (300,000 francs) la maison dans laquelle est né le « président Roosevelt. Le montant du prix d'achat a été consacré entièrement par les membres du cercle, qui ont l'intention de faire don de cette maison aux Etats-Unis, afin que la demeure dans laquelle a vu le jour le Président, devienne un lieu de pèlerinage sacré, comme celle où est né Washington.

MOT DE LA FIN

Un candidat aux prochaines élections perdra dans une réunion pendant plus de deux heures, en émettant son discours de nombreux « patques », à la grande joie des lettrés qui l'écoutent.

« Je ne comprends pas, dit un de ces derniers, qu'il puisse parler aussi longtemps en cherchant le français comme il le fait.

« Mais, répond un autre, c'est assez naturel: on sait que le « oui » donne du tranchant aux « raisons »!

18 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MON PRINCE!

PAR

Rogor DOMBRE

Et, une fois de plus, Germaine fut ravie. Un instant encore le rire jeune et contagieux des étudiants retentit sous le hall vitré, puis le rez-de-chaussée devint à peu près désert, tous étant entrés sortis.

« Et maintenant, mon bon, disait Vertheimer à Ganelli monté chez lui pour y écrire une lettre, tu n'as plus qu'à entrer en causerie privée avec Mlle Brévanne et à te faire bien venir de ses parents adoptifs.

« Oui, gronda Paolo, quand il me regardait justement de travers pour mes factures en retard.

« Ce soir, je t'apporterai de l'argent; tu les régieras, ces factures, ce qui te permettra d'aller de l'avant.

« Oh te procureras-tu la somme?

« Ceci est mon secret, fie-t-il à moi.

Paolo trouva très agréable cet arrangement, il n'aurait à s'occuper de rien et se verrait débarrassé d'une partie de ses dettes. Ce qui lui souriait le moins, c'était d'entreprendre une cour rapide avec une jeune fille qu'il n'aimait point, et même avec des parents plus qu'vilains qu'il dédaignait absolument.

Mais entre deux maux il fallait choisir le

moindre et entrer dans les combinations de son ingénieur ami.

Plus « Prince » que jamais, Ganelli s'en fut acheter à crédit chez les meilleurs fleuristes de quoi rehausser son élégance naturelle.

Ce qui fit que, le même soir, en le voyant entrer dans son bureau, plusieurs billets de banque à la main, les souliers vernis, les gants neufs, le chapeau haut de forme reluisant, les cheveux lustrés et le plastron aussi, tout cela jetant des rayons, Mme Dumessnil demeura saisie de surprise et d'admiration.

Sa nièce, qui jouait avec un petit chat, assise sur un divan au fond de la pièce, fut encore plus émue, au point qu'elle se laissa cruellement égarer par le joli animal agacé de la voir rester immobile.

Sulement, une honte angossée monta des profondeurs de son âme quand elle vit Mme Dumessnil compter l'argent et rendre la monnaie, avec la facture acquittée au « Prince », qui lui sembla sans daigner y jeter même un coup d'œil.

« La tante lui parut horriblement « marchande » et rapace.

« Comme si on ne pouvait pas nourrir et loger pour rien cet aristocratique personnage qui paraît si bien l'établissement.

« Pour un peu, Mlle Brévanne aurait assailli Madame Dumessnil de reproches sanglants et amers.

« Cependant le beau Paolo s'approcha machinalement du divan comme pour rajuster sa cravate devant la glace; il en profita pour égarer le petit chat et pour demander, d'une voix aux inflexions pressantes:

« Vous aimez ces animaux-là, mademoiselle?

« Ils m'amuse tout petit, mais, une fois grande, il ne m'intéressent plus guère, répondit Germaine en déglutissant mal son écol, car

la main gantée du « Prince » venait d'effleurer ses petits doigts, sans le vouloir sans doute, dans le jeu avec l'animal.

« Oh! oh! fit Ganelli avec un sourire indifférent mais avec un regard expressif, c'est ainsi que changent vos affections, mademoiselle! Elles diminuent à mesure que les gens avancent en âge.

« Devenu écarlate, la jeune fille répondit un peu précipitamment peut-être:

« Mais je ne parlais que de mes sentiments envers les bêtes.

« Il aurait bien poursuivi l'entretien plus longtemps, ce badinage ayant lieu près de Mme Dumessnil, qui leur tournait le dos mais qui les entendait, seulement des importuns arrivèrent, au vil regret de Mlle Brévanne.

« Elle regarda Ganelli s'éloigner, mais elle le conserva dans sa réverie: les mains inertes, les yeux vagues, elle songeait, inattentive au petit chat qui la lutinait en vain.

« Agacé de son oisiveté, sa tante se retourna:

« Que fais-tu donc, Germaine, à jouer avec cette bête qui pelote notre divan, tandis que tu ne saurais même pas servir les petites pour toutes les chambres?

« « Fy vait, tante, répondit la jeune fille qui se leva et passa à la lingerie, traînant après elle le tapis installé sans façon sur la queue de sa jupe.

« Mais, avant d'ouvrir l'armoire au linge, elle se baissa, ramassa le petit chat et baisa fougueusement son poil soyeux.

« Paolo de Ganelli, le Prince, ne venait-il pas de le caresser?

XII

Une stupéur courait à travers la Family-house, une rumeur circulait, une nouvelle se répandait, des paris se formaient déjà.

« La Prince » courtoisait Mlle Brévanne, la brunette, nièce des patrons de l'hôtel.

« Qui est jamais crue pareille chose!

« A le voir, il semblait que personne n'eût été digne de lui, que le sang qui coulait dans ses veines était d'essence supérieure à celui des autres.

« Depuis quelques jours, cependant, Estèche, Ferrol, Hérenjot et deux ou trois autres le taquinaient, prétendant qu'il regardait beaucoup la vieille et peu gracieuse Mme de Garsenne.

« Vous savez donc toujours le même, mon prince, disait ce dernier à l'italien! Voilà que vous goûtez une coupable volupté à contempler cette charmante Française toujours souriante et qui revient de l'autre monde... pour y retourner sans doute bientôt!

« Mais Ganelli n'écoutait pas le fou, et ses yeux de troubadour, trapéux et trop chauds, continuaient de rêver... plus, sans doute, qu'on ne croyait, à Mme de Garsenne et pour cause.

« La pauvre femme avait paru recouvrer un peu de force pendant quelque temps, mais elle déclinait de nouveau.

« Un beau jour, elle quitta le Family-house pour se rendre aux eaux de Vichy; c'était certainement un bien pour Germaine et pour Paolo.

« Elle n'avait pas eu le temps de remarquer la conduite de ce dernier envers et la petite Dumessnil; elle croyait de bonne foi, qu'après s'appelaient Germaine — ce qui eût pu modifier ses plans.

« Elle mangeait seule à une petite table, à la salle commune, quand elle se trouvait assez bien pour descendre au rez-de-chaussée, et considérait avec un sensible dédain toute cette jeunesse folle qui, oubliant de lui en demander la permission, causait, riait, fumait même, à la fin du repas, pour ainsi dire à sa barbe.

« Elle en exprimait hautement son indignation à sa sœur Florence toujours de garde auprès d'elle et qui ne partageait pas ce sentiment peu charitable.

« La très noble et puissante dame de Garsenne n'avait ajouté la particule à son nom qu'à l'âge de quinze ans, d'années, autant d'ère depuis son veuvage, et, très sincèrement elle se disait: l'avoir toujours eue. C'était même ce qu'il l'avait empêchée de se remarier, ce qui sollicitait sa main portant un nom roturier.

« Depuis, elle avait fait un bel héritage et ne songeait plus à convoler en justes noces.

« Elle estimait « le Prince », un homme extrêmement chic, mais pauvre comme Job et pourvu d'une âme de papillon comme tous ces étudiants et artistes que Mme Dumessnil hébergeait à grand tort, certes.

« Sans la maladie qui la travaillait secrètement, Mme de Garsenne eût témoigné l'affection qu'elle ressentait — par reconnaissance surtout — à Mlle Germaine.

« maintes fois elle l'avait invitée à monter prendre le thé dans son appartement, invitation que la jeune fille déclinait toujours, alléguant ses nombreux devoirs à remplir dans la maison.

« En réalité, elle préférait demeurer au bureau ou aux alentours, ne voulant pas perdre une occasion d'espérer voir son « prince ».

« Pour toutes ces raisons, Mme de Garsenne ne put redresser l'erreur qu'elle ne se doutait guère avoir commise dans son testament: elle continuait de croire Germaine une Dumessnil.

(A suivre.)

CONFÉDÉRATION

La conférence du colonel Fisch. — Dans sa séance de mardi matin, le Conseil fédéral s'est occupé de l'affaire Fisch. Il a décidé de demander au colonel sa démission de ses fonctions d'officier d'état-major au Département militaire.

Il se confirme que l'ambassadeur de France à Berne a présenté des observations au sujet de la conférence faite à Schaffhouse par le colonel Fisch. M. Müller, conseiller fédéral, a répondu à l'ambassadeur en exprimant ses regrets de cet incident, auquel le Département militaire et le Conseil fédéral sont complètement étrangers.

Les fêtes du Simplon. — Le Conseil fédéral a définitivement arrêté les fêtes d'inauguration du Simplon.

La réception du roi d'Italie à Brigue aura lieu le 19 mai. Le roi sera accompagné de sa maison civile et militaire et de plusieurs ministres. Il sera reçu par le Conseil fédéral, accompagné des hauts fonctionnaires du Département politique et de la Chancellerie fédérale, les délégués des C. F. F. et des services techniques de la ligne du Simplon, de quelques officiers supérieurs, parmi lesquels le colonel Bühlmann, commandant du IV^e corps d'armée, et le colonel Fams, commandant de la défense du Bas-Valais. Le service d'honneur sera fait par des troupes de différentes armes, un bataillon d'infanterie valaisanne, un escadron de guides et un détachement de la garde des forts de Saint-Maurice. Les sautes seront tirées par des canons nouveaux.

Après le déjeuner offert par le Conseil fédéral à Brigue, le roi et les membres du Conseil repartiront vers trois heures pour Domodossola, où aura lieu un dîner offert par le roi.

Les véritables fêtes auront lieu du 28 mai au vendredi 1^{er} juin. Le programme des fêtes sur le territoire italien prévoit 2 jours à Milan, avec lunch offert par le comité de l'exposition, banquet de la municipalité de Milan, banquet offert par la colonie suisse, soirée de gala à la Scala, etc. Le programme prévoit en outre des fêtes à Gênes, mais le Conseil fédéral ne pourra sans doute s'y rendre, la session des Chambres fédérales s'ouvrant le 4 ou le 5 juin.

Décès. — Lundi soir, est mort subitement, à l'âge de 55 ans, le chanoine tessinois Pietro Vogezzi, bibliothécaire cantonal, très connu dans le Tessin pour ses travaux sur l'histoire des artistes tessinois.

Police des denrées alimentaires. — Il est arrivé 50,000 signatures à la chancellerie fédérale pour la demande de referendum contre la loi sur les denrées alimentaires. Le peuple va donc être saisi de la demande de referendum.

FAITS DIVERS

STRASBOURG

Un glissement de fer. — L'Amberger Volksstung annonce qu'on a découvert près d'Auerbach (Palatinat) un glissement de fer considérable. Il s'étendrait sur trois kilomètres, aurait cinquante mètres de largeur et vingt mètres de profondeur. On calcule qu'il suffirait à alimenter les hauts fourneaux d'une société industrielle établie à Rosengberg pendant deux cent cinquante ans. C'est le plus gros glissement découvert en Allemagne.

L'habit ecclésiastique hanté à Paris. — La loi française de séparation a provoqué les défenses précitées relatives au port abusif de l'habit ecclésiastique. Aussi les incidents où le soutane est hantée se multiplient-ils. Cette semaine, on voyait à Paris, boulevard Rochechouart, un distributeur de réclames d'une maison de grand couturier remplissant son office affublé d'une soutane.

Un amateur d'antiquités. — Le tribunal correctionnel de Lons-le-Saulnier vient de condamner à huit mois de prison un sieur Bonnichon, inspecteur de l'Assistance publique (1), qui depuis un an faisait dans le Jura et l'Ain des tournées archéologiques au cours desquelles il dépollait les églises de leurs trésors artistiques, qu'il vendait à des antiquaires.

Le duel en Allemagne. — On mande de Breslau :

L'un des fils du ministre de la justice, Karl Beiser, révérendaire, a été condamné à quatre mois de détention pour s'être battu en duel au pistolet, le 26 novembre dernier. Son adversaire avait déjà été condamné par la cour martiale à trois mois et demi de détention. Le duel n'avait pas eu de résultat.

SUISSE

Un explorateur suisse. — M. le Dr Walter Volz, privat docent de l'Université de Berne, demanda que la somme de 6000 fr. constituant le Fonds dit « pour l'Afrique » et administré par les Sociétés suisses de géographie, soit mise à sa disposition pour entreprendre une expédition dans l'Afrique occidentale. Les sociétés ont répondu affirmativement.

L'explorateur projeté de partir de Sierra Leone pour arriver dans l'hinterland de Libéria, exploré seulement par le géomètre libérien Anderson, un nègre, dans les années 1890 à 1870. L'expédition aura un caractère exclusivement

national. Les intérêts suisses seront les premiers à en profiter, ce qui se voit au point de vue de notre commerce ou de nos industries nationales.

Le Dr Volz n'est pas un novice; il a à son actif un voyage de trois ans autour du monde. Il a exploré spécialement les contrées inconnues de Samatra.

Le prix des vins valaisans. — Les représentants des enfants de feu Alexandre Pons, à Chamoussin, ont exposé en vente par voie d'enchères publiques leurs vins encavés, soit environ 18 000 litres de fendant 1905, 4000 litres de fendant 1904, et 1000 litres D.O.M. 1905. Quatre vases de fendant 1905, au total 15 500 litres, mis à prix à 35 fr. et 30 cent., se sont vendus 36 et 37,5 cent. (prix moyen 36,75 cent.) et deux vases de fendant 1904, au total 4200 litres, mis à prix à 50 et 51 cent., se sont vendus 60,5 et 64,5 cent.

La méningite infectieuse. — La terrible épidémie sevit encore à Zurich. Des journaux de cette ville annoncent, en effet, qu'un bébé de huit mois a succombé à la méningite cérébro-spinale, dans le cercle I de Zurich, dimanche soir.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. (Séance du 30 mars). — Le Conseil ratifie la décision prise par la paroisse de Torny-le-Grand, tendant à procéder à la restauration et à l'agrandissement de son église, suivant les plans produits. Le coût de ces travaux est évalué, selon devis, à 20,000 francs.

Il autorise, en même temps, la dite paroisse à contracter un emprunt pour le paiement de cette dépense.

Il sanctionne une décision de l'assemblée communale de Saint-Sylvestre, tendant à acquérir le château de Techuprn pour le convertir en bâtiment scolaire. Il autorise, de même, cette commune à contracter un emprunt pour couvrir les frais de cette transformation.

Il approuve l'allocation d'une subvention de 40,000 fr. faite par la commune de Neirivue à la paroisse et destinée à couvrir une partie des frais de reconstruction de l'église et de la cure incendiées en juillet 1904.

Il autorise également cette même commune à contracter un emprunt pour le paiement de cette dépense et d'autres frais extraordinaires.

(Séance du 3 avril 1906). — Le Conseil rend un arrêté concernant la délimitation des paroisses de Fribourg et de Villars-sur-Glâne. La nouvelle limite coïncide avec celle adoptée par arrêté du 9 mars 1906, pour la démarcation territoriale des communes de Fribourg et de Villars.

Le Conseil accepte avec reconnaissance, au nom du Technicum, la remise faite par M^{lle} Adèle Daler, née Pittet, à Fribourg, d'une somme de 20,000 fr. pour la fondation d'une bourse en faveur d'étudiants du Technicum, bourgeois de la commune de Gruyères ou, à ce défaut, originaires du district de la Gruyère.

La fondation est ratifiée sous le nom de « Bourse James Daler » et il lui est conféré la personnalité civile.

Il nomme M. Barbey, Jules, à Morlon, inspecteur scolaire du VII^e arrondissement (Veveys).

Il nomme de plus :

M. Raffieux, Louis, à La Tour-de-Trême, instituteur aux écoles primaires de La Tour;

M. Torche, Ulysse, à Montborget, garde forestier du triage des Rappes.

M. Jules Terrier. — La Suisse libérale de Neuchâtel annonce la mort survenue samedi matin, à 7 heures, à l'Hôpital de la Providence, de M. Jules Terrier qui, pendant longtemps, fut gardien chef du Penitencier cantonal neuchâtelois. « Il s'était dévoué à ses devoirs, dit la Suisse libérale, et a été l'occasion du relèvement de nombre d'entre eux, qu'il suivait et visitait avec un intérêt chaleureux après leur sortie de prison, leur consacrant souvent ses dimanches de congé. »

M. Terrier était un membre glorieux de l'Eglise catholique, pour laquelle sa mort constitue une perte sensible. On sait avec quelle activité et avec quelle intelligence il a secondé M. Guillaume Ritter dans la grosse entreprise de la construction de la nouvelle église.

M. Jules Terrier était originaire de Vaudens, où il a été élevé. Ce bon Fribourgeois a fait honneur, en dehors, à son canton et à l'Eglise.

Les obèques de M. Jules Terrier ont eu lieu lundi au milieu d'une nombreuse affluence. Au cimetière, M. le curé-doyen Berret, M. David Perret et M. Guillaume Ritter ont pris la parole.

R. J. P.

Nos artistes. — A la suite d'un concours ouvert pour la décoration de la façade du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, et auquel ont participé 25 artistes, le jury a retenu, pour être admis au concours restreint, quatre projets et en première ligne, à l'unanimité, celui présenté par M. Paul Moulet, à Fribourg.

Jubilé de la Garde-Suisse à Rome. — Le comité d'organisation de la souscription fribourgeoise pour le cadeau offert à la Garde-Suisse à Rome, à l'occasion de son jubilé, adresse aux journaux le communiqué suivant :

Vous avez publié la liste des sommes recueillies dans les divers cantons suisses par un comité lucernois pour la remise d'un don à la Garde-Suisse du Vatican, à l'occasion du 400^e anniversaire de la fondation de ce corps militaire. Dans ce tableau, le canton de Fribourg figure, au bas de l'échelle, pour la minime somme de 3 fr.

Cette constatation pourrait donner lieu de croire que notre canton est resté absolument étranger à la fête jubilaire de la Garde pontificale et indifférent aux glorieux souvenirs évoqués par cette manifestation.

Or, cela n'est pas. Si la souscription ouverte à Lucerne n'a pas recueilli une plus forte contribution chez nous, c'est par le fait qu'un comité s'était constitué à Fribourg même pour offrir un don d'honneur à la Garde-Suisse. Ce comité a récoûté la somme de 500 fr., qui a été remise à la troupe jubilaire dans un écriu aux armes fribourgeoises et doit être affectée à l'achat d'un objet religieux pour la chapelle de la Garde.

Election romuloise. — Les électeurs de la ville de Romont sont appelés aux urnes le 29 avril prochain, afin de choisir un conseiller communal, en remplacement de M. Auguste Donzallaz, décédé.

Séance de sonates. — La 3^e séance de sonates organisée par M. Delgouffre (piano et violoncelle) est remise au dimanche 22 avril.

Pour Courrières. — Le chœur mixte et le chœur d'hommes allemands ont pris l'initiative d'organiser une soirée de bienfaisance, en faveur des veuves et des orphelins de Courrières et de grouper leurs 150 voix pour faire appel à la générosité du public fribourgeois.

Cette soirée aura lieu dimanche 8 avril, à 5 heures du soir.

Poste. — L'administration fédérale des Postes a élevé le dépôt de poste d'Attalens au rang de bureau postal de 3^e classe.

Le temps. — Après une semaine de répit, pendant laquelle le printemps a esquissé une apparition gâtée par une bise froide, l'hiver a repris son cours. La neige est rentrée en scène ce matin : le ciel est gris, la terre est blanche.

Foire de Fribourg. — Quoique favorisée par le beau temps, cette foire n'a pas eu l'importance qu'on attendait.

Les marchands étrangers, n'étaient pas très nombreux, d'où une certaine lenteur dans les transactions. Les prix ont en par le fait même de la peine à se maintenir.

Statistique : 503 pièces de gros bétail, 58 chevaux, 515 porcs, 66 veaux, 50 moutons, 45 chèvres.

Expéditions par les C. F. F. : 105 wagons, avec 872 têtes.

Société militaire sanitaire suisse. (Section de Fribourg). — Assemblée générale le jeudi 5 avril 1906, à 8 1/2 heures du soir, au local, brasserie Pelder.

Tractanda :

- 1^o Renouvellement du comité; 2^o Rapport des vérificateurs des comptes; 3^o Nomination d'un délégué pour Bâle; 4^o Divers.

DERNIERES DEPÊCHES

Vienne, 4 avril.

Le ministre des affaires étrangères, M. Goluchowky, a été chargé par l'empereur d'exprimer au comte Welsersheimb, premier représentant de l'Autriche-Hongrie à la conférence d'Algésiras, la satisfaction et l'approbation impériales.

Bruxelles, 4 avril.

Répondant à une question au sujet des motifs pour lesquels l'inspection supérieure de la police marocaine n'a pas été confiée à la Belgique, le ministre des affaires étrangères a déclaré que c'était la conséquence de l'attitude prise par les délégués belges à la conférence. Le gouvernement a jugé que ses délégués ne devaient faire aucune démarche en ce sens. Le gouvernement continuera à s'abstenir de toute ingérence dans les questions politiques qui pourraient surgir au Maroc. Il pourrait être appelé à intervenir dans ces questions si l'inspecteur général de la police était confié à la Belgique.

Berlin, 4 avril.

La démission de M. de Holstein, conseiller-rapporteur au ministère des affaires étrangères, serait un fait accompli.

Tanger, 4 avril.

On mande de Tanger au Standard : Suivant une lettre de Marrakech, plusieurs tribus de cette région se sont soulevées. Le vice-roi se serait sauvé dans les montagnes et aurait dépêché des courriers à Fez pour demander des secours.

Rome, 4 avril.

A la Chambre, répondant à une question, le sous-secrétaire des affaires étran-

gères a déclaré que la nouvelle suivant laquelle l'Allemagne aurait obtenu de la Porte une concession spéciale pour la pêche des éponges et aurait organisé une mission scientifique en Tripolitaine est dénuée de tout fondement.

Francofort, 4 avril.

On télégraphie de la Haye à la Gazette de Francofort que la Russie a remis, mardi, aux puissances le programme de la deuxième conférence de la paix qui serait projetée pour la seconde quinzaine de juillet.

Leus, 4 avril.

Au cours de nouvelles recherches, on a trouvé une longue traînée de cinquante cadavres, tous vêtus du sarreau de toile. Ces malheureux ont dû avoir le temps d'aller jusqu'à l'accrochage, mais auront été asphyxiés par des dégagements d'oxyde de carbone. A la fosse n^o 2, on a remonté une douzaine de cadavres.

Leus, 4 avril.

Ce matin, à 9 h., on a remonté de la fosse n^o 4 un survivant. On croit qu'on en trouvera d'autres encore.

Saint-Petersbourg, 4 avril.

Quoique les résultats précis des élections de dimanche à la Douma ne soient pas encore publiés, des informations puisées à la meilleure source constatent une victoire générale éclatante du parti constitutionnel-démocratique.

Budapest, 3 avril.

Le roi a accepté la démission du ministre de la justice Langi et a nommé à sa place le procureur supérieur.

Riga, 3 avril.

Le Landtag livonien a décidé de fonder un gymnase où l'enseignement serait donné allemand, à Birkenruhe, près de Wenden.

Tiflis, 4 avril.

Six individus armés ont attaqué le courrier postal, tué le postillon, le cocher et un homme de garde qui accompagnait la poste. Cette dernière est intacte.

Berne, 4 avril.

Ce matin, le Grand Conseil bernois a voté par 180 voix contre 4 l'entrée en matière sur le décret de révision des traitements.

BIBLIOGRAPHIE

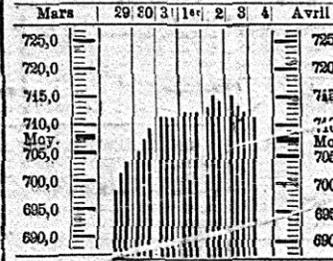
LA PAROISSE, par M. l'abbé Henri Lesêtre, curé de Saint-Etienne du Mont. 1^{er} vol. in 12 de 263 pages de la Bibliothèque d'Economie sociale. Prix : 2 fr. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le nouveau livre du savant curé de Saint-Etienne du Mont vient bien à son heure. Au moment où la paroisse catholique en France va être à la fois livrée à ses propres ressources et affranchie de plus d'une ingérence extérieure, l'étude de son histoire ne peut que nous apporter des leçons à méditer. On les trouvera dans le présent volume.

M. Lesêtre fait l'histoire de la paroisse dès ses premières origines. Il montre comment sont successivement sorties l'une de l'autre la paroisse épiscopale, la paroisse rurale, la paroisse urbaine, comment le patronage dont les curés seigneuriaux jouissaient trop souvent à se transformer en une propriété constituante un véritable usurpation, comment le pouvoir politique disposait abusivement des bénéfices et des cures en ne laissant au véritable clergé des paroisses que des ressources tout à fait insuffisantes. Il montre néanmoins les progrès de la vie paroissiale et de la vie religieuse favorisés par l'union des âmes et du clergé résident. Il suit la paroisse sous la Révolution, sous les gouvernements du XIX^e siècle; il étudie à l'étranger : une dizaine de pages intéressantes sont consacrées aux paroisses de la Suisse. Dans un chapitre final, il esquisse le tableau de la paroisse de demain. Une telle étude faite avec tant d'exactitude devra être entre les mains de tous ceux qui sont soucieux des destinées de la nouvelle paroisse française.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

DU 4 AVRIL 1906



THERMOMETRE C.

Table with columns for dates (Mars 29, 30, 31, 1er, 2, 3, 4, Avril) and rows for temperature (THERMOMETRE C.) and wind direction (VENT). Values include 725.0, 720.0, 715.0, 710.0, 705.0, 700.0, 695.0, 690.0 for temperature and directions like N-E, N, S, E for wind.

Conditions atmosphériques en Europe : P.S. de variation notable dans la situation atmosphérique. La haute pression qui couvre tout le continent, avec maximum vers Hambourg, s'est étendue vers l'est et le sud.

Temps probable dans la Suisse occidentale : Température continue à augmenter, frais le matin, ciel clair, vents faibles du nord et de l'est.

D. PLANCHEREL, gérant.

Je suis fatigué et harassé

On l'entend dire presque journellement dans les familles, et cela provient de ce que le corps est mal nourri et que les éléments nécessaires manquent dans le sang qui ne contient pas suffisamment de globules sanguins absolument indispensables pour être frais et vigoureux. Par conséquent, il est indiqué de prendre une préparation pour remplacer les globules sanguins si nécessaires au sang et la meilleure des préparations pour cela est le Ferromanganin. En dehors de cette propriété si précieuse, ce médicament possède encore celle de faire disparaître tous les troubles de l'estomac et de la digestion et de favoriser l'appétit, de telle sorte qu'au bout de peu de temps on en constate l'efficacité curative. Qu'on lise la déclaration suivante et l'on arrivera à la conviction que le Ferromanganin est unique pour fortifier le corps et faire disparaître les maux. Hermann Scheiblich, négociant à Neustadt, O. Schles. mentionne dans sa lettre que sa femme souffrait tellement d'anémie, de manque d'appétit, qu'elle ne tenait plus à la vie, aussi, fut-elle fort étonnée de la voir complètement guérie après qu'elle eût pris 8 bouteilles de Ferromanganin et de constater qu'elle avait en outre augmenté de 30 livres. En l'achetant, prendre bien garde de recevoir le véritable Ferromanganin. Marque déposée Ferromanganin avec la tête de jeune fille sur l'enveloppe et l'étiquette.

Le Ferromanganin est en vente à 3 fr. 50 Pharmacie F. Schmidt, à Fribourg, Pharmacie E. Jambé à Châtel Saint-Denis, Pharmacie Porcelet à Estavayer. Dépôt général : Pharmacie Richier à Kreuzlingen (Thurgovie).

Les découvertes de la science

LA GUÉRISON DE LA HERNIE

La hernie est une des infirmités les plus douloureuses et elle est malheureusement aussi l'une des plus répandues. Jusque en ces derniers temps, elle avait résisté à toutes les médications et les innombrables victimes qui en étaient atteintes gémissaient sur l'impuissance des remèdes. Mais un homme s'est rencontré qui s'est promis de valancer l'incorrigible hernie. Nous avons nommé M. A. Clavier, de Paris.

Le renommé spécialiste est en effet parvenu à créer une méthode et un appareil qui ont définitivement assuré la réduction et la guérison de la terrible affection jusqu'ici réputée incurable. Plus d'un million de personnes ont ainsi été sauvées; elle ont vu à l'émient inventeur une admiration et une gratitude sans borne, et c'est par une avalanche de lettres sympathiques et touchantes que se traduisent les enthousiasmes. Ici, c'est un père qui remercie au nom d'un fils chéri. Là, c'est une femme qui se réjouit d'avoir, grâce à la méthode Clavier, arraché son mari à une affection qui lui interdisait tout travail. Plus loin, c'est un pauvre vieillard dont la guérison est la dernière joie de toute une vie de labeur.

Instructive et émouvante correspondance qui fait plus d'une fois monter les larmes aux yeux. Ce n'est plus au célèbre spécialiste que s'adressent tous ces hommages, c'est à un bienfaiteur d'humanité!

Aussi les Facultés et toutes les sociétés de la Science moderne ont elles successivement consacré le jugement de la foule. L'incomparable ceinture pneumatique imperméable et sans ressort, cette merveilleuse invention de M. Clavier est, à cette heure, partout adoptée. Imperceptible, infiniment doux à porter, contenant fermement la hernie sans aucun froissement, et reboulant graduellement la tumeur, jusqu'à ce qu'elle disparaisse tout à fait, le Bandage pneumatique sans ressort est un chef-d'œuvre de puissance, de flexibilité et de souplesse. Quel contraste avec les ceintures grossières et les bandages à ressorts meurtriers que de faux spécialistes ne craignent pas d'offrir au public.

M. Clavier ne s'est pas contenté de perfectionner sans cesse son admirable Bandage pneumatique, il l'applique lui-même, et tous ceux qui se sont adressés à lui ont été ravis de l'excellence toute familiale de ses conseils. Au surplus le grand spécialiste Français n'épargne aucun effort pour généraliser ses appareils, il a exposé sa méthode dans un magistral « Traité de la Hernie » qui est un ouvrage de premier ordre, où les personnes atteintes de la cruelle infirmité peuvent reconnaître leur cas et choisir elle-mêmes l'appareil à y appliquer. Ajoutons que dans un but humanitaire ce remarquable « Traité » est envoyé gratuitement par M. Clavier aux personnes qui lui en font la demande, 234 Banbourg Saint-Martin, à Paris.

N'oublions pas de dire et de répéter, après toute la presse médicale que la guérison de la hernie est aujourd'hui un fait accompli et que le spécialiste qui a réalisé cette conquête scientifique a bien mérité de l'humanité.

D. BAYET,

de la Faculté de Paris.

Exposition Internationale d'Aviculture

A LAUSANNE (Tivoli)

Le comité d'organisation travaille activement aux derniers préparatifs. La grande salle de Tivoli sera sous peu transformée en gracieuse et immense volière, où tous les oiseaux de basse-cour, de la classe la plus modeste à la plus luxueuse, seront représentés par les types les mieux qualifiés. Il y sera exposé de nombreux et magnifiques spécimens : poules, lapins, pigeons, canards, oies, faisans, etc., non seulement du canton et de toutes les parties de la Suisse, mais aussi de l'étranger.

Une salle spéciale à l'entrée du jardin de Tivoli sera affectée aux canaris du Harz, dont le chant est si apprécié. L'exposition sera ouverte au public, dès le vendredi 6 avril au lundi 9, chaque jour de 8 heures du matin à 8 heures du soir. (Voir les annonces et affiches.) Un jury international appréciera les sujets exposés. L'un des membres de ce jury, Monsieur Van der Nicket, de Bruxelles, donnera, sous les auspices de la Société vaudoise d'aviculture, une conférence publique et gratuite sur l'avi-culture en général, le vendredi 6 avril, à 8 h. du soir, dans la grande salle du café Rochet, Grand Chêne, Lausanne. H 11013 L 1385

Soie Messaline
Radium

Soie rayée
quadrillée

Soie Louisine
Taffetas

Soie Satin Chino
Ajourée

des qualités les plus diverses, pour blouses et robes; ainsi que les dernières nouveautés de la « Henneberg-Soie » en noir, en blanc et couleurs, à partir de 95 cent. jusqu'à fr. 25.— le m. Echautillons par retour du courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à Zurich.

**GRAND DÉPOT DE
I fers de construction**

8, 10, 12, 15, 18, 20, 22, 25, 28, 30 cm., jusqu'à 12 m. de longueur.

Tuyaux en fer étiré, pour conduites d'eau.
Outils et fournitures pour entrepreneurs.
Grillages galvanisés.
Ronces artificielles.

H991F 945-441

E. WASSMER, Fribourg

M^{me} V^o Sébastien Orlandi
entrepreneur, à Morat

remercie l'honorable et nombreuse clientèle de son dévoué mari pour la confiance témoignée à ce dernier. Elle le prie de reporter cette confiance sur elle qui se charge, avec le concours de son beau-frère, M. Pall-Orlandi, et aux meilleures conditions possibles, de tous les travaux de réparations et de constructions de bâtiments.

M^{me} V^o Sébastien Orlandi, à Morat.

Hôtel-Bains de Crochet, Bex-les-Bains

Réouverture le 8 avril 1906

Restaure et agrandi. Pourvu de tout le confort désirable. Chauffage central. Grand hall. Billard. Fumoir. Restaurant. Belle terrasse en plein midi. Véraanda promenade de 25 mètres. Service par petites tables pour familles. Pension depuis cinq francs. L'hôtel est situé au milieu d'un grand parc naturel avec vue sur toutes les montagnes environnantes.

L'établissement de bains, avec masseur et massesse de premier ordre comprend l'hydrothérapie complète, les bains salés, d'eau mère, carbo-gazeux, sulfureux, résineux, etc. Application de Fango. Bains de lumière.

B3170L. 1898

Prix à la portée de chacun. Prospectus franco sur demande. Les propriétaires: E. Pasche & C^o.

A louer, en face de la gare

plusieurs logements de 4, 5 et 6 pièces, avec tout le confort moderne, service de concierge.

S'adresser à P. ZURKINDEN, en face de Saint-Nicolas.

Atelier de constructions et de réparations

INSTALLATIONS DE TRANSMISSIONS
Scies à ruban

Réparations de machines agricoles et industrielles en tous genres

PRIX AVANTAGEUX

Se recommande, H 180F 1091-520

H. Leuthold-Frank, mécanicien, Fribourg.
On peut s'adresser à l'Hôtel du Bauf.

Bade. Bains-Hôtel Etoile

Ouvert toute l'année.

Etablissement de bains et de cure très bien installé, agrandi par nouvelles constructions. Séjour agréable et civil pour des cures de printemps. — Thermes particulières, 45° R. — Bains des syllènes les plus modernes. Bains de vapeur. — Prix de pension modérés. Omnibus à la gare. Prospectus gratuits.

Se recommande, QF581 1148

Ad. Bacher-Werder.

Bureau d'avocat

O. Genoud, avocat, avise le public qu'il a ouvert son bureau à Châtel-Saint-Denis.

Représentations devant les tribunaux.

POURSUITES. RECOUVREMENTS.

A VENDRE beau piano

jouant à main et à l'électricité. Prix modéré. S'adresser au Café des chemins de fer, Bulle. 1801

ON DEMANDE un bon vacher

connaissant un peu les travaux de la campagne. Bon gage. Entrée immédiate. 1326 631

Adresser les offres sous chiffres H1548F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

A LOUER

au cercle paroissial d'Attalens deux appartements composés, l'un de trois chambres et une cuisine, et l'autre de deux chambres et une cuisine avec part à la cave et au galéas. Situation exceptionnelle au centre du village. Quatre courtes postales journalières ont lieu jusqu'à la station de Zougens.

S'adresser au président du Cercle. H1581F 1394

ON DEMANDE

de suite 2 sommeliers pour III^o classe, 1 sommelier pour I^o et II^o classes. 1403

Buffet de la Gare, Fribourg.

Leçons écrites de comptab. américaine.

Succès garanti. Prosp. gratuits. H. Frisch, expert comptable, Zurich F. 38. 240

Sunlight Savon

mousse librement, est absolument exempt d'impuretés, possède les plus hautes propriétés détergentes, économise du temps et du travail, conserve les lainages et les flanelles d'une manière excellente, rend les couleurs plus brillantes.

Savonnerie Helvétia à Oten.

recommandant leur dépôt de la
Trautwein, relieur, Fribourg
Arnold Conrad, nég., Romont

Mangold & Rothlisberger, succ. de Geipel
BALE

Lavage chimique et teinture de toutes sortes de vêtements, couvert, de liti, rideaux, étoffes de meubles, tapis, gants, souliers de bal, ombrelles, pelletterie, dentelles, plumes d'autruche etc.

On demande une JEUNE FILLE
propre et active, sachant cuire, dans un petit ménage. Bonnes références exigées. Entrée immédiate. Gage: 30 fr. par mois. S'adresser à M^{me} Salvisberg, Boulevard de Pérolles, 15.

On cherche une bonne cuisinière
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H1120F. 1048

MISES DE BOIS
Le lundi 9 avril, à 1 h. de l'après-midi, on vendra, au bois de la Madelaine, près Raesch: 14 moules de bois de Dallis et environ 1000 fagots. Vole d'accès facile. 1383
Les exposants.

Mises publiques
Vendredi 6 avril, à 5 h. après-midi, au domicile de Gumy, Louis, à Corselles, l'office des poursuites du Lac vendra en mises publiques un jument de 5 ans. H1576F 1393
Morat, le 3 avril 1906.

A LOUER
une maison de campagne meublée ou non; splendidement située, à 4 km. de Fribourg, 11 pièces avec dépendances et grands jardins d'agrément, ainsi que jardin potager. 783
Adresser les offres sous chiffres H301F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

On demande une cuisinière
propre, active et sachant bien cuire. Entrée à Pâques. 1379
Adresser les offres sous chiffres H1570F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

OCCASION
d'apprendre la langue allemande
Jeune homme qui a déjà travaillé à la campagne pourrait entrer comme volontaire chez un paysan, près de Soleure. En hiver, il fréquenterait les écoles, J. Reihart, maître-secondaire, Nieder-Erlinsbach (Soleure).

A vendre ou à louer
à Belfaux, joli immeuble bien situé, comprenant maison d'habitation avec dépendances et environ 1/2 de posse de terrain.
Pour les conditions, s'adresser à M. J. Fasel, compt., Banque cantonale, Fribourg. 1383

ON DEMANDE une bonne
sachant bien conduire pour s'occuper d'un nouveau-né. 1376
Adresser les offres sous chiffres H1557F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

MISES PUBLIQUES
Samedi 7 avril, à 10 h. du matin, en son bureau, à Morat, l'office des poursuites vendra un montre remontoir argent.
Morat, le 3 avril 1906. 1399

Caves
C. PERRIN & C^o
Gros des Roses. — Gare des C. P. F.
COLOMBIER
(Neuchâtel)

chaapeaux modèles de Paris
pour dames ainsi que d'autres articles haute nouveauté à des prix défiant toute concurrence.
Déglise sœurs.

VENTE
L'office des poursuites de la Grâne vendra aux enchères publiques, le samedi 7 avril, à 2 h., au domicile de Vial, Honoré, à la Neirigue: 1 vache, 3 génisses, 1 vieille jument. H1576F 1391
Le préposé.

Prochainement, mise en bouteilles d'un rosé de 11,000 litres blanc 1904.
Tous nos gros stocks de vins des années 1902, 1903, 1904, en fûts et en bouteilles, sur lie et sur fine lie.

en pension
un garçon de 12-13 ans, pour apprendre à fond la langue allemande. Bonne occasion de visiter une excellente école secondaire. Bonne éducation et traitement familial assurés. 1368
S'adresser au Bureau des Postes à Leuggern (Argovie).

UN JEUNE HOMME
sobre, ayant servi dans bonnes maisons, muni de bonnes références cherche place pour service intérieur analogue ou communautaire.
S'adresser sous chiffres H1584F à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 1395

Les soutirages des vins nouveaux et la mise en bouteilles des vins sur lie ont commencé.
Notre honorable clientèle et les amateurs en général sont cordialement invités à nous honorer au plus vite de leur visite.
Pour cause de fin de bail d'une cave, nous sommes vendeurs en bloc ou au détail (minimum, 55 bouteilles), à des conditions très avantageuses, de 20,000 bouteilles blanc 1902, sur lie, et de 10,000 bouteilles blanc 1903, sur fine lie. 1401

A VENDRE
au Gambach une maison d'habitation, avec grand jardin. Prix: 35,000 fr.
S'adres. à Ryser & Thalman, 1^{er} étage de la Banque populaire suisse. 1130

Bonne sommelière
est demandée. Salaire, 25 fr. pour commencer. 1402
Adresser les offres sous chiffres H1585F à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Le domaine d'environ 18 poses avec maison d'habitation et grange à proximité complètement ramée à neuf. Entrée en jouissance de suite ou au 1^{er} janvier prochain. 1452 597
Adresser les offres sous chiffres H1418F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

A VENDRE
un domaine d'environ 18 poses avec maison d'habitation et grange à proximité complètement ramée à neuf. Entrée en jouissance de suite ou au 1^{er} janvier prochain. 1452 597
Adresser les offres sous chiffres H1418F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

La pommade contre les pellicules de Bergmann - Pel iculine -
fait disparaître toutes les pellicules de la tête, déjà après un court usage. Succès garanti. Selon attestation officielle, cette pommade n'est pas nuisible aux cheveux, ni au cuir chevelu.
En dépôt chez J. Foeller, coiffeur, Grand'Rue, 9. 1397
Morat, le 8 avril 1906.

MISES PUBLIQUES
Samedi 7 avril, à 11 h. du matin, devant la Poste, à Morat, l'office des poursuites du Lac vendra en mises publiques, un canapé, une chiffonnière, une table ronde, 4 chaises, 2 tableaux et une table de nuit. 1397
Morat, le 8 avril 1906.

Une personne sobre et capable, âgée de 35 ans, cherche place pour de suite comme contra-maître, conducteur de travaux.
Pour tous renseignements, s'adresser à Numa Guinand, Bureau d'affaires, Evole-Balante, 2, Neuchâtel. 1388

Plumes rapides Soennecken
elles embellissent l'écriture

L'assortiment (12 plumes) et un porte-plume 65 ct. - No 106 la grosse Fr. 3.75
Se vendent dans toutes les Papeteries de la Suisse
Représentant pour la Suisse: E. Dalliwig, 4, Rue Tour de l'Île, Genève

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg
Emission de cédules 3 1/4 %, à long terme, du 5 au 10 avril 1906 seulement, à des conditions très favorables, soit au cours réduit de 98,50 %.
H1568F 1373 653
On peut souscrire sans frais, auprès de la Caisse hypothécaire et auprès de toutes les banques du canton de Fribourg.

Exposition internationale d'aviculture
6-9 avril 1906, grande salle et jardin de Tivoli
LAUSANNE
Les programmes et renseignements sont fournis gratuitement par le commissaire général de l'exposition, M. Louis Pambiano, rue Haldimand, et le secrétaire, M. Dudan, Avenue de Collonges, 3, Lausanne.
Tombola, dont les premiers lots consistent en animaux et matériels exposés. Tirages les 7 et 9 avril 1906.
Prix du billet: 50 cent. H11018L 1212

LA LIQUIDATION TOTALE
ne dure plus que quelques semaines.
Profitez encore.
Se recommande,
G. SCHUMACHER,
magasin de tissus, maison des câbles.
On remettrait, éventuellement, le magasin avec marchandises. Favorables conditions.

SAVON D'OR Schuler

Les mineurs et le « Savon d'Or »
Le mineur fatigué sort de la grande mine
Le corps noir, souillé de bouille et de charbon.
Il reprendra bientôt une fringante mine
S'il veut du « SAVON D'OR » répéter la friction.

Obligations (bons de caisse) à 4 1/2 %
nominatives ou au porteur, avec coupons aux 30 juin et 31 décembre. Ces titres sont stipulés avec engagement rétrograde de 3 ans et sont, dès lors, remboursables, moyennant un aversissement de 3 mois.
H1460F 1287-614
H. BETTIN & C^o

Banque hypothécaire suisse A SOLEURE
Nous recevons des dépôts, ferme pour 3 ans, au taux de 4 %.
Les versements peuvent s'effectuer chez MM. Weck, Aebly & C^o, à Fribourg. H326F 430
Pour cause de cessation de commerce, à remettre, de suite, un atelier de menuisier et ébéniste, comprenant deux établis, quantité de fournitures et bois de première qualité.
Pour tous renseignements, s'adresser à Numa Guinand, agent d'affaires, Evole-Balante, 2, Neuchâtel. H3314N 1387

3 Avantages
sont offerts grâce à nos achats en gros ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures

- 1^o la bonne qualité!
- 2^o la bonne forme!
- 3^o le bas prix!

par exemple:

	Nos.	Fr.
Souliers forts pour ouvriers, ferrés, Ire qualité	40/48	7.50
Souliers à lacer pour messieurs, crochets, ferrés, solides	40/48	8.50
Souliers de dimanche à lacer pour messieurs, avec bouts, solides et élégants	40/48	9.50
Souliers pour dames, ferrés, solides	40/48	6.50
Souliers de dimanche à lacer pour dames, avec bouts, solides et élégants	40/48	7.50
Bottines de dimanche pour dames, à élastiques solides et élégantes	30/49	7.50
Souliers pour garçons et fillettes, solides	30/39	5.50
Souliers pour garçons et fillettes, solides	30/39	4.80

Grand choix de chaussures en tous genres.
D'incombrables lettres de remerciement, constatant la satisfaction de nos clients et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'Etranger, sont à la disposition de tout le monde.
Mon premier principe est de ne point tenir de marchandises de qualité inférieure qu'on offre si souvent sous des désignations trompeuses et qui ne se distinguent que par le bon marché, et non pas par la solidité. — Garantie pour chaque paire.
Echange immédiat et franco. — Prix-contrant avec plus de 300 illustrations, gratis et franco.

Rod. Hirt, Lenzbourg.
La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.